



## **FORMATION DE FORMATEURS : Accompagner les musiques actuelles. Module Répétition.**

Le Collectif RPM est un espace de concertation et d'expérimentation entre les acteurs du secteurs concernés par la pédagogie et l'évolution des pratiques actuelles de la musique.

Depuis 1998, ce sont plusieurs projets de formation de formateurs qui ont été mis en place au sein du réseau et sur le territoire français pour divers organismes : POLCA, Musique et Danse en Finistère, Haute-Loire Musique et Danse, Multimusique, Le Jardin Moderne, Rezone, le RIF...

Nous faisons évoluer tous les ans cette formation de formateurs afin de répondre aux attentes des stagiaires. Si l'acte pédagogique est le cœur de la formation, son objet est aussi de questionner la place de nos métiers au sein de nos structures et les marges de manœuvres dont nous pouvons disposer pour développer nos actions.

### **Objectifs :**

Ainsi cette formation n'est pas une succession d'interventions proposant des outils clés en main, mais un cadre de réflexion collective permettant :

- **de penser la posture d'accompagnement dans la diversité de l'offre de transmission** ( scènes de musiques actuelles, studios de répétitions, écoles ou conservatoires, dispositifs divers d'accompagnement ), et avec pour perspective son rapport aux valeurs de l'éducation populaire.
- **d'élaborer une méthodologie de diagnostic et d'intervention** dans le cadre de la répétition.
- **d'aborder les enjeux politiques et culturels du champ de la transmission musicale aujourd'hui.** Afin de pouvoir intégrer sa pédagogie à sa structure ou son réseau de partenaires.

Cette formation propose des apports théoriques, des ateliers participatifs en sous-groupes, des mises en situation réelles, des documents audio-vidéo.

Elle explore des visions philosophiques, la notion d'éducation populaire, la question des cultures liées aux champs artistiques concernés, les principes d'action de la pédagogie dite de l'"accompagnement".

### **Public concerné :**

Les personnes travaillant avec des artistes de musiques actuelles de tous profils, dans le cadre de projets d'accompagnement des pratiques qu'ils s'agisse de techniciens, musiciens intervenants, ou chargés d'accompagnement.

Cette formation est aussi ouverte aux musiciens engagés dans une activité artistique qui souhaiteraient acquérir des notions pédagogiques et méthodologiques dans une perspective de diversification de leurs activités.

La diversité du groupe est un atout en terme de partage d'expériences.

## Contenus :

- **Les enjeux pédagogiques et éthiques de l'accompagnement** : la question de la légitimité de l'intervenant, l'intervention sur l'artistique, distinguer les attentes des besoins exprimés, ...
- **Accompagnement à la répétition** : apports théoriques, élaboration du diagnostic, d'une grille d'analyse et travail sur les techniques d'entretien.
- **Démonstration d'un accompagnement à la répétition** avec deux groupes témoins.
- **Mises en situation des stagiaires** : entretien, diagnostic, accompagnement à la répétition.

## Intervenants (sous réserve de modification) :

- Thierry Duval : président du Collectif RPM et directeur du CRY
- Gérard Buisine : conseiller en formation.
- Bertrand Dupouy : formateur sur l'histoire des courants musicaux et la médiation culturelle.
- David Konopnicki : Guitariste, responsable musiques actuelles du Conservatoire de Clamart, Conseiller musique Ariam IDF.

**Durée** : 4 jours – 28 heures

**Tarif** : 1260 euros.

## Horaires, lieux et tarifs de formation :

Du 5 au 8 Décembre 2016  
Lieu : La Boîte à Musique  
20 Boulevard d'Alsace, 57070 Metz.

Les formations s'étendent sur la journée, **de 10h 13h et de 14h à 18h avec de possibles moments informels prévus en soirée.**

## Conditions générales d'inscription et règlement

L'effectif étant limité, le Collectif RPM passe par une présélection des demandes d'inscription afin de garantir une adéquation optimale entre le profil du stagiaire et la formation proposée.

Les inscriptions aux stages sont effectives dès la réception du bulletin d'inscription dûment complété et du respect des conditions liées au mode de financement choisi. Le solde du stage ou l'attestation de prise en charge doit être impérativement parvenu au Collectif RPM 1 mois avant le début de chaque session, sauf conditions particulières fixées lors de l'inscription.

## Questions pratiques :

Repas du midi pris en charge par le Collectif RPM.

**Transport, hébergement et repas à la charge des stagiaires.**

## Contact :

Nicolas Bongrand : coordinateur, [contact@collectifrpm.org](mailto:contact@collectifrpm.org) / 07 60 38 60 40.